



Strasbourg, le 1^{er} juillet 2015

EPAS (2015) 20rev

Accord Partiel Elargi sur le Sport (APES)

21^{ème} réunion du Bureau du Comité de direction de l'APES

Salle « Odin »
Oslo Kongressenter
Youngsgate 11
0181 Oslo
Norvège

Lundi le 16 mars 2015, 9h00 – 17h00

Liste des décisions

1. Ouverture de la réunion

Mme Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de direction de l'APES, ouvre la réunion.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau adopte l'ordre du jour tel qu'il figure à l'Annexe I du présent rapport.

3. Rapports des réunions récentes

3.1 Projet de liste des décisions – réunion du Bureau du Comité de direction, Paris, le 13 novembre 2014

Le Bureau prend note de la liste des décisions et l'adopte sans modification.

3.2 Projet de liste des décisions – 2^e réunion du Réseau des autorités nationales de régulation du marché des paris sportifs, La Haye, le 11 décembre 2014

Le Bureau prend bonne note du rapport. Le Secrétariat souligne l'importance du travail continu du Réseau sur les systèmes de détection des fraudes. Les autorités de régulation sont prêtes à organiser des visites de terrain au siège des différents systèmes, afin de collecter des informations sur des critères prédéfinis. Le Bureau note également les difficultés rencontrées par certains Etats pour nommer un expert auprès de ce réseau.

4. Informations récentes

4.1 Etats membres

Le Bureau prend note de la présentation orale du Secrétariat sur l'état de l'adhésion des nouveaux Etats membres. Des contacts réguliers se poursuivent avec l'Italie, la Turquie et la Belgique. Parmi ces trois pays, la Belgique est le plus avancé pour l'adhésion à l'APES et la signature de la convention.

4.2 Organisations partenaires

Aucune nouvelle candidature n'a été reçue. L'organisation *Special Olympics* s'est montrée intéressée, mais n'a pas présenté de demande d'adhésion officielle.

4.3 Conventions du sport

Le Secrétariat donne un bref aperçu des principaux défis et activités relatifs aux conventions du sport, et en particulier le processus en cours de révision de la convention T-RV : le Comité permanent a adopté à l'unanimité le projet de convention en décembre 2014, et il devait être discuté dans le cadre du GR-C le 17 mars 2015, avant d'être transmis pour avis à l'Assemblée parlementaire. Il n'a pas encore été décidé de l'ouvrir à signature, mais si la convention est prête avant la fin 2015, une cérémonie de signature pourra être organisée pour coïncider avec la passation de la présidence du Comité des Ministres à la Bulgarie.

Concernant la Convention de Macolin, le Secrétariat annonce que la signature du Portugal est prévue pour le lendemain, portant le nombre total de signatures à 18, avec une ratification (Norvège). Le Bureau discute du calendrier et de l'impact du processus actuel de l'UE sur les Etats membres, ainsi que de la pression pesant sur les Etats pour une ratification rapide, s'ils veulent participer à la première réunion. Le Secrétariat ajoute que des dispositions budgétaires ont été prises pour 2016, au cas où la convention entrerait en vigueur à la suite des cinq premières ratifications. La Suisse et la Slovénie espéraient ratifier la convention d'ici le début de l'année 2016.

4.4 Organes du Conseil de l'Europe

Le Bureau note la progression du rapport de l'APCE sur la bonne gouvernance, qui doit faire l'objet d'un débat lors de sa session plénière, en juin 2015. Le document n'étant pas une recommandation, mais une résolution, l'APES n'aura pas à émettre d'avis sur celui-ci. D'autres rapports de l'APCE en cours concernent des sujets comme les politiques antidopage, le sport pour tous et l'inclusion dans le sport. Le Bureau note l'intérêt et l'activité croissants de l'APCE sur les questions liées au sport, à la suite du rapport Rochebloine en 2011 et, bien sûr, de la recommandation de Mme Brasseur concernant les trucages de matchs.

Concernant le Comité des Ministres, le Bureau note la présentation orale du Secrétariat sur le fait que les contributions d'Etats non membres au financement du Comité de suivi de la convention pourraient être combinées à l'adhésion à l'APES. La proposition a été abordée par le GR-PBA (Groupe de rapporteurs sur le Programme, le Budget et l'Administration) lors de sa réunion du 3 février, mais n'a pas reçu le soutien des délégations de la France ni de la Fédération de Russie. Le Secrétariat n'a pas l'intention de remettre la question à l'ordre du jour du GR-PBA tant que les représentations permanentes (et notamment les « grands payeurs ») ne soutiendront pas le projet. Le Secrétariat distribue un document de travail aux membres du Bureau, contenant une explication plus détaillée du raisonnement à l'origine de la proposition du Comité de direction. Après que la Direction des finances

se sera prononcée sur son contenu, le Secrétariat propose de renvoyer la proposition aux membres du Bureau en anglais et en français, pour recueillir leurs commentaires.

Décision : le Secrétariat va mettre à jour le document EPAS (2015) 17 et le distribuer au Bureau dans les deux langues officielles.

4.5 Secrétariat du Conseil de l'Europe

Le Bureau prend note de la présentation orale du Secrétariat concernant la préparation en cours du budget 2016-2017 par le Directeur général. En dépit d'une croissance nominale zéro, il espère d'autres ressources, liées à la demande de la Turquie de devenir un contributeur majeur au budget de l'Organisation. Les membres du Bureau sont encouragés à garder le contact avec leurs représentations permanentes à Strasbourg, afin de demander si une partie de ces ressources supplémentaires pourraient être affectées à la nouvelle convention.

5. Statuts et règlements de l'APES

5.1 Révision du statut de l'APES

Le Bureau prend note de la progression concernant les deux modifications mineures approuvées par le Comité statutaire à la fin 2014. La résolution modifiant le statut de l'APES figurera pour adoption à l'ordre du jour de la réunion des Délégués des Ministres, le 15 avril 2015.

5.2 Comité consultatif – Révision de son mandat

L'attention du Bureau est attirée sur le fait que le Comité de direction devra renouveler le mandat du Comité consultatif au cours de la prochaine réunion plénière, en mai 2015. Dans le même temps, la Présidente du Comité consultatif a accepté de faire des propositions de modification du mandat, particulièrement afin de clarifier les critères d'adhésion. Etant donné que le document de proposition n'a été disponible que très récemment, le Bureau ne peut pas prendre de décision définitive pendant cette réunion. Le Bureau débat de l'épineuse question de savoir si les organisations commerciales, à but lucratif, peuvent adhérer au Comité consultatif (car elles promeuvent aussi les valeurs du Conseil de l'Europe et prennent au sérieux leur responsabilité sociale) ou si l'adhésion doit être limitée au mouvement sportif à but non lucratif, constitué de volontaires. Le Bureau confirme qu'il s'agit d'une « zone grise », qui devrait faire l'objet d'une réflexion plus approfondie afin d'être incluse dans la révision du mandat.

Décision : afin de déterminer si une mise à jour du mandat doit être ajoutée à l'ordre du jour de la réunion plénière, le Bureau demande au Secrétariat de solliciter l'avis des membres du Comité de direction et du Comité consultatif concernant l'éventuelle inclusion d'organisations commerciales.

6. Projets de contributions volontaires et projets conjoints

6.1 Action préparatoire : partenariats européens dans le domaine du sport – « *Projet pour un sport sain pour les jeunes sportifs* » (Projet PSS)

Le Bureau note le rapport d'évaluation semestriel positif des partenaires du projet. Le Secrétariat annonce qu'un séminaire pour tester la boîte à outils du PSS se tiendra à Minsk le 28 avril 2015, et que l'événement de clôture du projet aura lieu à Rome le 4 mai 2015. Ces deux manifestations sont ouvertes à tous les membres du Comité de direction et du Comité consultatif.

6.2 DG Affaires intérieures : appel à propositions « *New integrated mechanisms for cooperation between public and private actors to identify sports betting risks* » (« Nouveaux mécanismes intégrés pour la coopération entre les acteurs publics et privés afin d'identifier les risques des paris sportifs »)

Le Bureau note que le Secrétariat a soumis une proposition de projet intitulée « *Keep Crime out of Sport – together against criminal manipulations of sports competitions* ». Si le projet est sélectionné, il se déroulera sur dix-huit mois et comprendra une recherche documentaire sur les flux d'informations, la conception d'un manuel sur la mise en place d'une plateforme nationale, 5 séminaires régionaux et deux missions d'experts pour aider les pays ayant besoin de conseils. Parmi les partenaires de ce projet, on compte : le CIO, Interpol, Oxford Research, CNO Finlande, le Ministère des Sports de Norvège, l'ARJEL et la Commission britannique des paris. Les résultats du processus de sélection seront annoncés par la DG Affaires intérieures à l'automne 2015.

En réponse à une question concernant les ressources financières du projet, le Secrétariat explique que, s'il est accepté, 10 % du projet seront financés par le fond de réserve du Conseil de l'Europe (et non par l'APES). Ainsi, les manifestations organisées dans le cadre du projet ne seront pas limitées aux Etats membres de l'APES. En outre, 20 000 euros du budget 2015 de l'APES ont été affectés en tant que possible provision au compte spécial afin d'étoffer le projet avec des activités qui n'entreront peut-être pas dans le cadre du projet de l'UE. Si le projet était sélectionné, cela permettrait le recrutement d'un chef de projet et d'un assistant à temps partiel.

Concernant la soumission du projet Erasmus+, « *Balance in Sport* » (« L'équilibre hommes-femmes dans le sport »), le Secrétariat explique que le projet n'a pas été retenu, mais que des discussions informelles continuaient avec la Commission européenne concernant d'éventuels accords d'aide directe.

Le Bureau se félicite de ces contacts et demande une présentation globale de la situation au cours de la prochaine réunion plénière du Comité de direction.

7. Conférences des Ministres responsables du sport

7.1 13^e Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport, Macolin (Suisse), le 18 septembre 2014

Le Bureau prend note du document de suivi et discute d'actions possibles pour faciliter l'application des résolutions. Concernant la bonne gouvernance, le Bureau retient le fait que de nombreuses organisations mènent déjà des recherches, et qu'il serait contre-productif que l'APES ajoute encore d'autres principes à cette liste. Une solution consisterait à faire l'inventaire de tous les projets actuellement en cours, afin d'identifier des lacunes ou d'éventuelles questions oubliées. La participation à la conférence « *Play the Game* », qui aura lieu du 25 au 29 octobre 2015, afin d'approfondir encore la question de la bonne gouvernance, a également été abordée.

<p><u>Décision</u> : le Bureau s'accorde pour présenter un questionnaire précis aux membres du Comité de direction, afin d'obtenir une vue d'ensemble des projets de bonne gouvernance, qui seront ensuite débattus plus en détail lors de la réunion plénière conjointe de mai 2015.</p>

7.2 Rencontre informelle des Ministres – Bakou, 13 juin 2015

Le Bureau examine le document de travail élaboré par le Secrétariat, intitulé « La durabilité sociale des événements sportifs majeurs », afin de se préparer à l'événement, et il y apporte quelques petites modifications. Le Bureau prend également note de l'idée du Secrétariat d'impliquer la *Global Reporting Initiative* développée dans le cadre du Programme des Nations Unies pour l'environnement et actuellement gérée par une fondation installée aux Pays-Bas, car elle constitue un cadre d'examen de la durabilité des activités. Le Bureau encourage le Secrétariat à prendre contact avec la fondation et à faire un rapport plus détaillé lors de la prochaine réunion plénière.

Décision : le Bureau demande au Secrétariat de mettre à jour le document de travail, puis d'en distribuer la nouvelle version aux membres du Bureau.

Le représentant de la France informe le Bureau que, à la suite d'une réunion de septembre 2014 sur l'impact environnemental des manifestations sportives, certaines recommandations ont été élaborées. Par conséquent, une conférence sur le climat et la durabilité environnementale se tiendra à Paris à la fin de 2015 ; les ministres des Sports y seront invités, avec l'objectif d'adopter une déclaration sur le sujet.

8. Etablissement de normes et leur suivi

8.1 Bilan des signatures de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives et futures activités de promotion

- Conférence d'Oslo, les 17 et 18 mars 2015

Le Bureau prend note de l'état des signatures et des ratifications, et particulièrement de la signature du Portugal, qui devrait avoir lieu à Strasbourg le 17 mars 2015.

La conférence d'Oslo devait rassembler environ 100 participants, même si le Bureau note la faible participation de représentants de pays non européens. Le Bureau incite à poursuivre la promotion de la convention au moyen des réseaux du CIO, de l'UNESCO et du Conseil de fondation de l'AMA, afin de susciter l'intérêt de pays comme le Canada, le Japon, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

8.2 Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

Le Bureau prend note de la recommandation telle qu'elle a été adoptée par le Comité des Ministres et discute d'activités possibles liées à son application.

L'expert du Monténégro (qui est aussi le rapporteur pour l'égalité entre les femmes et les hommes auprès de l'APES) indique au Bureau qu'il a déjà représenté l'APES lors d'une récente conférence consacrée aux femmes dans le sport qui s'est tenue en Serbie. Cela lui a permis de présenter et de défendre la recommandation. Il pense qu'il serait utile que l'APES collecte des données sur le traitement de la question de l'égalité femmes-hommes dans les législations nationales.

Le Bureau salue l'idée de conserver le sujet parmi ses priorités, mais préfère ne pas lancer une nouvelle étude, de peur de surcharger les experts de l'APES avec de trop nombreux questionnaires. Le Bureau trouve intéressante l'idée de solliciter l'association *European Women in Sport* (EWS, les Femmes européennes dans le sport) pour collaborer à l'organisation d'un événement en 2015 afin d'assurer le suivi de cette recommandation.

Décision : le Bureau demande au Secrétariat d'évoquer avec l'EWS une éventuelle collaboration entre cette association et l'APES pour l'organisation d'un événement en 2015 afin de promouvoir la nouvelle recommandation.

8.3 Respect des engagements

Le Bureau note la mise à jour du Secrétariat concernant la réunion qui s'est tenue à Londres le 23 janvier 2015, et examine la version plus courte et intuitive des lignes directrices procédurales et émet des propositions de modifications (par exemple concernant les conflits d'intérêts et le profil du rapporteur). Le Bureau note également que le Comité de direction devrait élaborer les règles spécifiques aux visites relatives à la Charte européenne du sport, qui devraient être incluses dans l'Annexe concernant les visites organisées par l'APES.

8.4 Visite consultative en Géorgie (13-15 octobre 2014)

Le Bureau prend note de l'avancée du rapport pour cette visite consultative en Géorgie. Ce document sera à l'ordre du jour lors de la prochaine réunion plénière de l'APES.

9. Programme d'activités 2014-2015

9.1 Programme et budget 2015

Le Bureau prend note de la version révisée du Programme d'activités 2015 que le Secrétariat a distribuée au cours de la réunion. Le Secrétariat fait le point sur la situation de chaque activité du programme. Le Bureau approuve cet exposé et reste ouvert à toute idée de nouvelle activité sur des sujets pertinents.

9.2 Représentation de l'APES dans d'autres réunions

Le Bureau discute et approuve les mises à jour du calendrier et encourage les membres du Bureau souhaitant représenter l'APES lors d'un événement à se faire connaître dès que possible auprès du Secrétariat.

10. Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination

10.1 Priorités (2015)

- La tolérance et la diversité à travers l'éducation physique

Le Bureau tient un échange d'opinions sur la préparation de la conférence politique, qui comprendra cette année les résultats des séminaires de formation du Programme Pestalozzi. Le Bureau remarque que de nombreux documents seront présentés lors de la conférence, et que l'objectif est d'obtenir un soutien politique de la part des ministères du Sport et de l'Education. Le Bureau estime qu'une coopération avec le secteur éducatif est essentielle dès la phase d'organisation. Les délégations de l'APES devraient assurer la promotion de la conférence auprès de leurs pairs au sein des autorités étatiques compétentes, et notamment des ministères de l'Education, voire de la Santé.

Futures priorités (2016)

- Participation des nouveaux immigrants dans le sport

Le Bureau prend note de la présentation du Secrétariat sur cette question ; il en ressort en particulier que le HCR (l'Agence des Nations Unies pour les Réfugiés) est prêt à s'engager comme partenaire du côté des réfugiés, mais que l'on cherche toujours d'autres partenaires capables de soutenir l'APES et de donner la perspective des « travailleurs migrants ». Le Secrétariat explique que cette question relative à la diversité ne doit surtout pas être confondue avec la migration des athlètes.

Concernant les exemples de bonnes pratiques, l'experte de l'ENGSO informe le Bureau que des programmes liés au sport sont actuellement mis en place dans de nombreuses villes d'Europe pour les migrants nouvellement arrivés. Le Secrétariat la remercie pour cette contribution ; il contactera le Congrès du Conseil de l'Europe et le secrétariat du projet « Cités interculturelles » pour savoir s'ils seraient prêts à collaborer avec l'APES sur ce sujet.

11. Coopération actuelle avec les institutions de l'Union européenne

11.1 Coordination avec l'Union européenne

Le Bureau note la présentation du Secrétariat concernant les possibilités de coopération avec l'UE, que ce soit au moyen d'Erasmus+ ou d'accords d'aide directe. Des discussions informelles entre des représentants de l'APES et de l'UE ont régulièrement lieu, et la tenue d'une réunion entre le Directeur Général de la DG EAC et la Directrice Générale de la Démocratie au Conseil de l'Europe est en cours de planification.

12. Publications

Le Bureau prend note de la présentation du Secrétariat concernant les publications en cours et les nouveaux sujets pressentis dans la série des manuels de bonnes pratiques. Le Bureau note également que les traductions non officielles de la Convention de Macolin (STCE n° 215) envoyées par les Etats membres au Secrétariat sont désormais en ligne, sur le site du Bureau des Traités.

13. Projet d'ordre du jour pour la 9^e Réunion conjointe du Comité de direction et du Comité consultatif

Le Bureau commente le projet d'ordre du jour pour la réunion plénière à venir, et le Secrétariat note les modifications à apporter avant sa publication dans le cadre des documents de la réunion plénière.

L'élection du Bureau du Comité de direction sera l'un des principaux points de l'ordre du jour. La Présidente profite de l'occasion pour remercier les membres du Bureau précédent pour leur travail et leur dévouement aux activités de l'APES.

Décision : les membres du Bureau souhaitant se représenter lors des prochaines élections doivent se faire connaître auprès de la Présidente avant le 1^{er} mai 2015.

14. Divers

Néant.

15. Date et lieu de la prochaine réunion

Le Bureau décide pour l'instant de tenir sa prochaine réunion à Paris la semaine du 16 novembre 2015, selon la disponibilité des membres du Bureau nouvellement élu. Cependant, si la conférence sur le climat et la durabilité environnementale mentionnée au point 7.2 de ce rapport se tient à Paris à la fin 2015, le Secrétariat essaiera d'organiser la réunion du Bureau la veille ou le lendemain de l'événement.

Ordre du jour annoté

1. Ouverture de la réunion

La réunion sera ouverte par Mme Wendela Kuper (Pays-Bas), Présidente du Comité de direction de l'APES.

2. Adoption de l'ordre du jour

Le Bureau est invité à adopter l'ordre du jour et ses éventuels amendements.

EPAS (2015) 3

3. Rapports des réunions récentes

3.1 Projet de Liste de décisions – réunion du Bureau du Comité de direction tenue à Paris le 13 novembre 2014

Le Bureau est invité à prendre note de ce rapport et de l'adopter.

EPAS (2014) 65

3.2 Projet de Liste de décisions – 2^e réunion du Réseau des autorités nationales de régulation du marché des paris sportifs tenue à la Haye, le 11 décembre 2014

Le Bureau est invité à prendre note de ce rapport.

EPAS (2015) 2

4. Informations récentes

4.1 Etats membres

4.2 Organisations partenaires

4.3 Conventions du Sport

4.4 Organes du Conseil de l'Europe

4.5 Secrétariat du Conseil de l'Europe

EPAS (2015) 17

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.

5. Statut et règlements de l'APES

5.1 Statut révisé de l'APES

Le Bureau est invité à prendre note du progrès à ce jour

5.2 Comité consultatif – révision de son mandat

Le Bureau est invité à approuver cette version du mandat avant sa révision par le Comité de direction.

EPAS (2015) 25

6. Projets de contributions volontaires et projets joints

6.1 Action préparatoire: partenariats européens dans le domaine du sport – « *Pro Safe Sport for young athletes* »

EPAS (2015) 13

6.2 DG Home: Appel à propositions « *New integrated mechanisms for cooperation between public and private actors to identify sports betting* »

risks »

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat.

7. Conférences des Ministres responsables du Sport

7.1 13^{ème} Conférence du Conseil de l'Europe des Ministres responsables du sport, Macolin (Suisse), 18 septembre 2014

EPAS (2014) 66rev

Le Bureau est invité à prendre note du document de suivi et à proposer des modifications, si nécessaire, pour la mise en œuvre des résolutions.

7.2 Rencontre informelle des Ministres – Bakou, le 12 juin 2015

EPAS (2015) 16

Le Bureau est invité à discuter du document d'information préparé par le Secrétariat sur le thème « La durabilité sociale des grands événements sportifs » afin de mieux préparer cet événement.

8. Etablissement de normes et leur suivi

8.1 Bilan des signatures de la Convention sur la manipulation de compétitions sportives et futures activités de promotion

- Conférence d'Oslo, 17-18 mars 2015

EPAS (2015) 1rev

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat.

8.2 Recommandation sur l'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport

CM/Rec(2015)2

Le Bureau est invité à prendre note de la recommandation adoptée par le Comité des Ministres, et à discuter des activités éventuelles pour promouvoir sa mise en œuvre.

8.3 Le respect des engagements

Sport (2015) 3rev

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat concernant la réunion qui s'est tenue à Londres le 23 janvier 2015, et à discuter des spécificités à inclure dans l'annexe concernant les visites organisées par l'APES.

8.4 Visite consultative en Géorgie (13-15 octobre 2014)

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat.

9. Programme d'activités 2014-2015

9.1 Programme et Budget 2015

Le Bureau est invité à tenir un échange de vues sur la préparation et la mise à jour du programme.

EPAS (2015) 7rev

9.2 Représentation de l'APES dans d'autres réunions

Le Bureau est invité à discuter des mises à jour du calendrier et les valider ; désigner les représentants du Bureau qui assisteront, le cas

Sport (2015) 1

échéant, aux activités où la représentation du Bureau est conseillée.

10. Promotion de la diversité et lutte contre la discrimination

10.1 Priorités (2015)

- La tolérance et la diversité à travers l'éducation physique

Le Bureau est invité à tenir un échange de vues sur la préparation de la conférence politique (lieu, date) et à discuter des possibilités de coopération avec des organisations partenaires.

EPAS (2015) 15

10.2 Priorités futures (2016)

- Les nouveaux immigrants et le sport

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat et à discuter des actions préparatoires en 2015.

11. Coopération avec les institutions de l'Union européenne

11.1 Coordination avec l'Union européenne

Le Bureau est invité à prendre note des informations présentées oralement par le Secrétariat concernant la co-opération éventuelle en 2016 sous Erasmus+.

12. Publications

Le Bureau est invité à prendre note de la présentation orale faite par le Secrétariat.

EPAS (2015) 11

13. Projet d'ordre du jour de la 9^e réunion conjointe du Comité de direction et le Comité consultatif

Le Bureau est invité à commenter le projet d'ordre du jour de la réunion plénière à venir.

EPAS (2015) 14

14. Divers

15. Date et lieu des prochaines réunions

Le Bureau est invité à fixer la date de la prochaine réunion du Bureau en novembre 2015.

Annexe II: List des participants

**LIST OF PARTICIPANTS /
LISTE DES PARTICIPANTS**

CHAIR / PRESIDENCE

Ms Wendela KUPER
Senior policy advisor
Sports Department
Ministry of Health, Welfare and Sport
NETHERLANDS

BUREAU MEMBERS / MEMBRES DU BUREAU

Mr Marko BEGOVIC
International Affairs Advisor
Directorate for Youth and Sports
MONTENEGRO

Mr Pascal CHATELAIN
Chef des affaires internationales
Département fédéral de la défense, de la protection
de la population et des sports
Office fédéral du sport
SWITZERLAND

Mrs Satu HEIKKINEN
Counselor for Cultural Affairs
Ministry of Education and Culture
Sports Division
FINLAND

Mr Zoran VEROVNIK
Secretary
Ministry of Education, Science, Culture and Sport
Masarykova 16
SLOVENIA

Mr Alexandre MARGUERITE
Chef du bureau des relations internationales
Direction des Sports
Ministères des sports, de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
FRANCE

Mr Alexey MOROZOV
Deputy Chair of the EPAS Governing Board
Director of the Department of Winter Sport's Development and Preparations for the Olympic Games in
Sochi
Ministry of sport
RUSSIAN FEDERATION

REPRESENTATIVES OF THE CONSULTATIVE COMMITTEE /
REPRESENTANTS DU COMITE CONSULTATIF

Ms Birgitta KERVINEN

President

European Non-Governmental Sports Organisation (ENGSO)

APOLOGISED / EXCUSEE

Mme Sarah LACARRIERE

Chargée de projets Intégrité

Unité de l'Intégrité du Sport

SPORT ACCORD

EPAS SECRETARIAT / SECRETARIAT DE L'APES

Mr Stanislas FROSSARD

EPAS Executive Secretary

Council of Europe

Ms Caroline LARGHI

EPAS Administrative Assistant

Council of Europe

Ms Heather STEWART

EPAS Administrative assistant

Council of Europe